



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 octobre 2021

Délibération n° 02

Date de convocation

08.10.2021

Date d'affichage

12.10.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 26

votants : 35

Objet : Demande de labellisation France Services auprès de l'Etat

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. C. YOUMBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. ALAPETITE – M. P. SEDARD par Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH par Mme J. BREDAS – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – Mme C. LAFONT par Mme F. SAVY – Mme C. KOZAK par M. E. ALAMAMY – M. S. ROUILLIER par Mme L. MASSE – Mme A. ADJELI par M. G. PRILLEUX – M. D. ROUSSAUX par Mme A. MEJIAS.

Monsieur Claude LUTTMANN a été élu secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29,

VU la circulaire ministérielle du 1^{er} juillet 2019 concernant la création des Maisons France Services,

VU la Charte Nationale d'engagement France Services,

VU l'avis de la commission Prévention, Epanouissement éducatif, Social et Citoyen,

CONSIDERANT que certains usagers sont en difficulté pour faire aboutir leurs démarches administratives et que cela se traduit par un recul de l'accès aux droits,

CONSIDERANT la nécessité de lutter contre l'exclusion numérique et de faciliter l'accès au service public des usagers,

CONSIDERANT que France Services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à solliciter auprès de l'Etat la labellisation France Services,

AUTORISE le Maire à signer les conventions ainsi que tout document relatif à l'obtention de la labellisation France Services

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 18 octobre 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 35
Contre : -
Abstentions : -